

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 10 JUIN 2019 AUX CONTACTS CI-DESSOUS :

DOLLINGER Gaël 47b rue Principale 67500 BATZENDORF 07 50 57 67 00
DETTWILLER Nicolas 06 59 53 00 41 / **DOLLINGER Joseph** 06 80 10 26 49
sapeurs.pompiers.batzendorf@gmail.com

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal & VILLE.....

Tel.....Mail.....

N° Pièce d'identité.....

Délivrée le/...../..... Par.....

Nature du stand.....

1 stand de 5mètres à 10€ + mètres supplémentaires à 2€/mètres

TOTAL STANDmètres Soit.....€

Ci-joint le règlement de€

à l'ordre de : **Amicale des Sapeurs-Pompiers de Batzendorf**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessous et atteste sur l'honneur que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière

Date :/...../.....

Signature :

RÈGLEMENT

- TOUTE RÉSERVATION NON ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRISE EN COMPTE ;
- LA MISE EN PLACE DES EXPOSANTS SE DÉROULERA LE 16 JUIN DE 6H À 8H ;
- AU DELÀ DE CES HORAIRES, LES PLACES NON OCCUPÉES SERONT REDISTRIBUÉES ;
- LE PRIX DE LA PLACE EST DE 10€ LES 5 MÈTRES + 2€ LE MÈTRE SUPPLÉMENTAIRE ;
- LA PROFONDEUR **MAXIMUM** DES STANDS EST DE 3 MÈTRES ;
- AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ EN CAS DE DÉSISTEMENT ;
- LES STANDS DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE BOISSONS SONT EXCLUS, ILS SONT RÉSERVÉS À L'ORGANISATION ;
- LA VENTE OU LA PRÉSENTATION D'ANIMAUX EST INTERDITE ;
- L'INTRODUCTION DE SUBSTANCES NOCIVES OU EXPLOSIVES EST INTERDITE ;
- LA VENTE D'ARMES BLANCHES OU À PERCUSSIONS EST STRICTEMENT INTERDITE ;
- CHAQUE EXPOSANT LAISSERA SON EMPLACEMENT PROPRE POUR 19H.
- **LES DECHETS SONT A DÉBARRASSER**

En cas de non respect de ce règlement, le comité organisateur est seul juge pour prendre toutes dispositions